



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
30 avril 2013
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement
d'un environnement économique favorable à tous les niveaux
à l'appui d'un développement équitable et durable
Première session
Genève, 16 et 17 avril 2013

**Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle
sur le renforcement d'un environnement
économique favorable à tous les niveaux
à l'appui d'un développement équitable
et durable sur sa première session**

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 16 et 17 avril 2013

I. Résumé du Président

1. La première session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le renforcement d'un environnement économique à tous les niveaux à l'appui d'un développement équitable et durable a porté sur les moyens de renforcer la résilience aux chocs extérieurs et d'atténuer les incidences de ceux-ci sur le commerce et le développement. Les travaux ont occupé quatre séances, où des intervenants ont présenté différents aspects du sujet, dont les experts participants ont ensuite débattu.

A. L'économie mondiale: récession ou crise de croissance?

2. La première séance a été consacrée à la situation économique mondiale et ses perspectives. Plusieurs intervenants et participants ont d'emblée jugé insoutenable le déséquilibre actuel de la croissance mondiale, avec une faible croissance ou une récession dans certains pays avancés, une croissance modérée dans quelques autres et une croissance relativement rapide dans quelques pays en développement ou pays émergents. La crise avait révélé l'interdépendance entre l'économie mondiale et l'avenir des économies nationales. La croissance des pays en développement et des pays émergents ne pourrait se maintenir au rythme actuel si celle des pays développés stagnait. Étant donné l'intensité des relations commerciales entre les pays, l'économie mondiale risquait d'être entraînée dans une spirale baissière des échanges commerciaux. Les relations financières étaient également susceptibles d'influer sur l'environnement économique mondial: l'absence de croissance dans les pays développés, conjuguée à la création de liquidités, faisait affluer une masse considérable de capitaux vers les pays en développement et les pays émergents, qui provoquait une appréciation du taux de change et des fluctuations des prix des produits de base déstabilisantes. Ces considérations conduisaient à s'interroger sur ce qui pouvait être qualifié d'«extérieur» lorsque tous les pays contribuaient, à des degrés divers, à façonner l'environnement économique.

3. Forts des enseignements des décennies passées, les intervenants et quelques représentants ont insisté sur les problèmes structurels auxquels il fallait s'attaquer pour assurer, à l'avenir, croissance économique soutenue et développement. Si l'économie mondiale continuait d'afficher des résultats décevants, c'était en raison de la persistance des problèmes qui avaient conduit à la crise. Un intervenant a estimé qu'il était particulièrement urgent de se préoccuper davantage du secteur agricole et de la situation des petits agriculteurs dans les régions les plus peuplées du globe, eu égard aux difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires et aux crises de sécurité alimentaires qui se multipliaient, et à un exode rural qui contribuait à aggraver la détérioration des revenus du travail et des salaires partout dans le monde. Pour un autre intervenant, le problème était surtout celui de la croissance excessive du secteur financier, qui rendait les crises financières plus fréquentes et qui, à travers la financiarisation des marchés des produits de base, influait négativement sur l'établissement des prix des denrées alimentaires et autres produits primaires.

4. À cela s'ajoutait le manque de diversification des exportations, qui exposait les exportateurs de produits primaires de nombreux pays en développement à des fluctuations de la demande et des prix face auxquelles ils étaient impuissants. Un intervenant a pris l'exemple des pays latino-américains, dont la reprise de la croissance reposait, selon un scénario classique, sur une demande de produits de base et de prix internationaux dont ils n'avaient aucune maîtrise. Cette dépendance des exportations à l'égard des produits de base non seulement rendait les pays vulnérables à l'évolution des conditions extérieures, mais les privait aussi de tout moyen d'échapper au «piège du revenu intermédiaire», qui se

caractérisait par des coûts élevés et une faible productivité empêchant de concurrencer aussi bien des pays à bas revenu que des pays à revenu élevé. Ce n'était pas la voie qui avait été suivie par les pays prospères d'Asie de l'Est, où la croissance tirée par les exportations était vigoureusement soutenue par l'État, dans un contexte de coordination internationale et régionale, où l'importance de la recherche-développement était reconnue et où l'accroissement de la productivité était alimenté par la spécialisation.

5. Les intervenants ont souligné que, dans le monde intégré d'aujourd'hui, il était quasiment impossible pour un pays de «s'isoler» des effets directs et indirects de la crise économique mondiale. L'un d'eux a estimé que les pays développés devaient dépasser la contradiction actuelle entre les mesures de relance budgétaire dont ils avaient besoin et leur crainte d'alourdir déficits budgétaires et dettes publiques. Les gouvernements devaient se convaincre que la solution passait par, non pas plus d'austérité, mais plutôt des mesures judicieuses de relance par la dépense publique et, plus particulièrement, des incitations à la consommation et à l'investissement sans pour autant créer de nouvelles bulles d'actifs ou alimenter la spéculation. Il était donc essentiel de réglementer davantage le secteur financier et d'éviter tout protectionnisme commercial, ayant pour but d'accroître la compétitivité d'un pays au détriment de celle des autres. Quant aux pays en développement confrontés aux effets de la récession dans les pays avancés, une assistance financière pour éviter une crise de la balance des paiements et un douloureux ajustement récessionniste pourrait leur être nécessaire, de même que des mesures visant à stabiliser les prix des produits de base, et surtout à éliminer les effets pervers de la spéculation. Certains pays pourraient aussi avoir besoin d'une aide et de prêts plus ciblés.

6. Les exposés des intervenants avaient eu pour point commun d'insister sur le rôle de l'État, à travers les politiques industrielle, budgétaire et sociale, dans l'évolution des structures actuelles de production, de distribution et de formation du revenu et de la demande.

7. Le débat qui a suivi a permis aux représentants et aux intervenants d'approfondir les questions et de formuler des observations plus précises. Un intervenant a dit craindre qu'en l'absence de mesures pour améliorer la répartition des revenus de l'investissement et la protection contre les variations des flux de capitaux, la compression des salaires ne devienne une tendance persistante de l'économie mondiale et ne se poursuive jusqu'à épuisement du vaste gisement de main-d'œuvre sous-payée des pays en développement. Ce scénario impliquait une tendance durable de l'économie mondiale à la déflation. Un deuxième intervenant a dit qu'il était plus important de répondre aux besoins de la majorité de la population mondiale, pauvre et incapable de satisfaire ses besoins essentiels, y compris alimentaires, que de se préoccuper de la consommation de produits plus élaborés, qui ne ferait qu'accroître la dépendance des pays en développement à l'égard de la production des pays développés. Un troisième intervenant a insisté sur la nécessité de concilier les contraintes environnementales avec les besoins des pays en développement, ce qui appelait à une mobilisation de l'assistance technique pour améliorer les méthodes de production et l'utilisation des ressources, plutôt que de chercher à limiter la croissance et le développement des pays.

B. Commerce international, vulnérabilité, et évolution structurelle de la demande mondiale

8. Au cours de la deuxième séance, les débats se sont concentrés sur l'idée de plus en plus largement admise que les stratégies de croissance par les exportations présentaient l'inconvénient majeur de rendre les pays vulnérables aux changements survenant dans l'environnement économique international. Un intervenant a évoqué l'aspect positif de ces stratégies, à savoir que les pays qui les avaient appliquées connaissaient une prospérité sans

précédent. Cependant, l'incidence croissante des catastrophes naturelles et financières et leurs effets répétés témoignaient aussi d'une plus grande fragilité du monde actuel. Les risques aujourd'hui étaient associés à de multiples crises financières, à des catastrophes naturelles de plus en plus nombreuses, à de fréquentes flambées des prix des produits alimentaires et de l'énergie, et à la menace des changements climatiques. L'accroissement de la population mondiale et l'intensification de l'urbanisation exerçaient une pression toujours plus grande sur les ressources, qu'elles soient foncières, hydriques, alimentaires ou énergétiques. Tous ces risques, qui avaient un impact sur le commerce, devaient être gérés de manière à en limiter les effets négatifs.

9. Selon l'intervenant, la gestion du risque et de l'incertitude passait par un renforcement de la résilience. L'exposition au risque n'était pas forcément synonyme de vulnérabilité dès lors qu'il existait des mécanismes de défense ou d'adaptation. Le renforcement de la résilience passait avant tout par une reconnaissance de l'importance des entreprises, des entreprises innovantes productives étant extrêmement bénéfiques pour l'emploi et la croissance. Parce qu'elle contribuait à la diversification du commerce et au changement technologique par la création de nouveaux produits, l'innovation entrepreneuriale était capitale pour atténuer la vulnérabilité. Les entreprises insufflaient en outre un certain dynamisme à l'économie en redistribuant les facteurs de production de manière plus efficiente et en valorisant l'éducation. Les politiques publiques devaient promouvoir un entrepreneuriat d'innovation, notamment au moyen de mesures d'incitation et par la voie réglementaire. La réglementation était particulièrement importante pour éviter que des changements technologiques rapides n'aient des conséquences néfastes, à l'instar du rôle joué par les innovations financières dans la crise financière mondiale. La coopération internationale devait aider à améliorer la gouvernance, mais l'éthique ne devait pas non plus être oubliée. Par ailleurs, on semblait négliger l'importante question du financement. Or, pour faire du commerce dans un environnement incertain, il fallait un type de financement capable de s'accommoder d'une prise de risque, s'agissant plus particulièrement de l'innovation.

10. Un autre intervenant a appelé l'attention sur l'impasse dans laquelle se trouvait le Cycle des négociations commerciales de Doha à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il l'a expliqué par la transformation de l'économie mondiale, notamment la montée en puissance du Sud et la persistance de la crise économique mondiale, et par le nouveau rôle ainsi dévolu aux pays émergents. L'élargissement de l'accès aux marchés de ces pays ne devait toutefois pas faire oublier que, eu égard à leur niveau de développement, ils avaient encore besoin d'une marge d'action pour renforcer leurs industries. De plus, le Cycle de Doha s'était enrayé en pleine crise économique, dans un climat propice au protectionnisme et à la peur d'une concurrence toujours plus forte des pays émergents. À la question d'un représentant qui demandait comment sauver les négociations du Cycle de Doha et juguler la montée du protectionnisme, l'intervenant a répondu qu'une distinction devait être faite entre un plus grand recours à des mesures commerciales légitimes, comme les droits de douane, et l'application de mesures commerciales illégitimes ou protectionnistes, et que les pays avaient globalement intérêt à reprendre les négociations. Depuis la fin des années 2000, la libéralisation du commerce avait été encouragée par d'autres voies: abandon des négociations multilatérales pour des négociations au cas par cas ou en comité restreint, et multiplication des accords bilatéraux et plurilatéraux.

11. Deux intervenants ont parlé des chaînes de valeur mondiales, expression d'une mondialisation où les biens étaient non plus produits dans un seul pays, mais assemblés à partir de pièces fabriquées dans différents pays. Une proportion croissante du commerce concernait les biens intermédiaires et les échanges commerciaux Sud-Sud. Le commerce des services s'était lui aussi accru. Ce processus était généralement piloté par de grandes entreprises. Selon la conception libérale des chaînes de valeur mondiales, les pays d'accueil importaient des biens intermédiaires en vue de les transformer pour produire des

exportations. Cela impliquait de libéraliser le commerce des services, de réduire les obstacles non tarifaires et de renforcer la facilitation du commerce. Cette conception des chaînes de valeur mondiales, associée à l'impasse du Cycle de Doha, semblait conduire à une «nouvelle conception du commerce», axée sur le rôle et la structure des marchés. On oubliait toutefois que, pour être viables, les nouvelles configurations de marché devaient aussi être acceptables pour les sociétés au sein desquelles les marchés opéraient. Par ailleurs, l'existence de tensions entre les tendances de la démocratie nationale, la course à la mondialisation et la quête d'un modèle de gouvernance mondiale posait des limites à la mondialisation.

12. Les deux intervenants ont ensuite fait remarquer que, considérées dans une perspective de développement, les chaînes de valeur mondiales donnaient la possibilité d'accéder à des marchés, de créer de la valeur ajoutée et d'établir des réseaux technologiques et des réseaux régionaux. Mais il fallait pour cela appliquer une politique industrielle, des mesures d'intervention dans le domaine du commerce et une politique de formation de la main-d'œuvre – autrement dit, il fallait un État qui, par des politiques commerciales et industrielles actives, encadre et oriente le marché et promeuve les objectifs de développement. Disposer d'une marge d'action par rapport aux règles commerciales de l'OMC restait donc nécessaire. Par ailleurs, les chaînes de valeur mondiales posaient le problème d'une concentration toujours plus forte des capitaux, sans que l'on enregistre de progrès de la gouvernance mondiale permettant de maîtriser ce processus. Les liens avec la financiarisation des marchés mondiaux étaient également nombreux, car les entreprises, à la recherche de toujours plus de rentabilité, déplaçaient des ressources du secteur productif vers le secteur financier, au détriment de l'emploi et d'un cercle vertueux de croissance, d'investissement et de développement. Le protectionnisme devait certes être évité, mais il fallait aussi que les pays disposent de la marge d'action voulue pour commercer et se développer. Le débat sur les règles commerciales devrait être axé sur les principes de commerce loyal, de renforcement des capacités, d'équilibre des règles et de bonne gouvernance, tout en reconnaissant l'existence de mesures commerciales légitimes – par exemple, en cas de problèmes de balance des paiements ou pour rapprocher les droits appliqués des taux consolidés.

13. Selon un intervenant, les pays en développement devraient poursuivre une stratégie d'industrialisation basée sur la spécialisation verticale, ce qui impliquait une politique industrielle spécifiquement axée sur les relations avec l'économie mondiale – notamment en matière de commerce, d'investissement étranger direct et de taux de change – à la différence d'une stratégie d'industrialisation reposant sur l'exportation de produits finis. La première différait principalement de la seconde par l'importance accordée au commerce Sud-Sud et par le resserrement des liens économiques régionaux, les chaînes de valeur étant généralement localisées dans des «pôles régionaux». La gestion délicate des processus en cause devait conduire les gouvernements à privilégier la coopération régionale par rapport à la concurrence. Le stade d'une chaîne auquel des mesures étaient ainsi mises en œuvre déterminait ceux qui bénéficieraient de l'accroissement de la valeur ajoutée qui en résulterait. Sur le long terme, il était plus avantageux d'investir dans les travailleurs et les petits producteurs, car les rentes générées par les réductions de coûts remontaient la chaîne de valeur.

C. Faire face à l'instabilité économique découlant du système financier international

14. La troisième séance a été consacrée à la finance et à l'instabilité découlant du système financier international. Chacun des trois intervenants a abordé des aspects différents de ce thème général, mais tous se sont rejoints sur les mesures nécessaires pour

remédier à l'instabilité financière et aider le système financier à mieux répondre aux besoins de l'économie réelle.

15. Chaque intervenant a évoqué les problèmes posés par les capitaux étrangers pour la gestion du compte de capital des pays en développement et des pays développés. Un intervenant a estimé que les capitaux étrangers (à l'exclusion des investissements étrangers directs) n'offraient pas la meilleure assise au développement, étant extrêmement instables et, à moyen terme, préjudiciables à la croissance. Si l'on se replaçait dans une perspective à long terme, on observait qu'entre 1945 et 1970, âge d'or du capitalisme, où les comptes de capital étaient strictement réglementés, les crises financières avaient été très rares et la croissance soutenue. En revanche, avant comme après, la déréglementation du compte de capital avait entraîné des crises financières profondes, fréquentes et de plus en plus synchrones.

16. Un autre intervenant a fait observer qu'originellement les pays en développement se procuraient auprès de sources publiques ou obtenaient de leurs exportateurs nationaux les devises qui servaient à financer biens d'équipement, énergie, transports et autres projets d'investissement dans l'économie réelle. À partir des années 1970, avec le recyclage des pétrodollars, la finance privée avait commencé à jouer un rôle de plus en plus important pour ces pays. Elle était facilement accessible et ne s'accompagnait pas des contraintes et des conditionnalités attachées à l'aide publique – même si elle présentait d'autres inconvénients majeurs, par exemple prêts régis par le droit d'un État étranger et non par celui du pays débiteur, règle de l'unanimité pour modifier des dispositions financières essentielles des prêts. Dans les années 1980, la forte hausse des taux d'intérêt dans les pays développés avait déclenché une crise financière dans les pays en développement, dont il avait résulté une récession pour les premiers et une «décennie perdue» pour les seconds. De nombreux cycles analogues d'expansion et de récession s'étaient succédés durant les cinq dernières décennies, mais on ne semblait toujours pas avoir compris et assimilé que les capitaux étrangers avaient plus servi à alimenter une consommation ostentatoire et des bulles d'actifs qu'un investissement dans le secteur productif. L'expérience montrait que les pays qui parvenaient à financer eux-mêmes leur croissance économique se développaient plus rapidement que ceux qui recouraient à des capitaux étrangers.

17. L'intervenant a noté que l'intégration et l'interdépendance de l'économie mondiale ressortaient également de l'idée de plus en plus admise qu'une «crise de la dette» était un problème non seulement pour le pays débiteur, mais aussi pour le pays créancier. Si les pays frappés par la crise de la dette souveraine des années 1980 ne s'étaient pas efforcés de rembourser ce qu'ils devaient, ils auraient mis en péril le système financier, y compris dans les pays avancés où les banques internationales créancières avaient leur siège. Le secteur public et le secteur privé entretenaient eux aussi des relations d'interdépendance, les prêts de sauvetage accordés à des pays débiteurs servant à rembourser des banques internationales privées. Cet enchevêtrement de conséquences et d'intérêts entre secteur public et secteur privé montrait bien la nécessité d'une mobilisation mondiale en faveur d'une surveillance étroite des grandes banques internationales, éventuellement dans le cadre d'un traité international. Il fallait en outre que les créanciers, tout comme les autorités de réglementation compétentes, reconnaissent leur part de responsabilité dans les situations de surendettement.

18. Deux intervenants ont insisté sur les similitudes entre la crise actuelle de la dette en Europe et celle qu'avaient connue les pays en développement après la libéralisation du compte de capital. De plus, aujourd'hui comme à l'époque, le secteur public assumait la responsabilité d'une dette contractée par le secteur privé. Or, cette dette était également très élevée dans de nombreux pays avancés et son remboursement, loin d'être achevé, freinerait la reprise; pourtant, c'était la dette publique qui avait été au centre des débats. La situation était aggravée par une austérité excessive et ses répercussions sur l'emploi.

19. Les intervenants ont ensuite fait remarquer que la tendance à la libéralisation du compte financier avait été poussée si loin au cours de la dernière décennie que les banques centrales devaient garantir non seulement la stabilité monétaire, mais aussi la stabilité financière du fait de la croissance disproportionnée du secteur financier. Les ressources financières devaient être canalisées vers l'économie réelle pour soutenir la création d'emplois et le plein-emploi. La réintroduction de mesures de contrôle des mouvements de capitaux permettrait de mener une politique monétaire et une politique de crédit propices à une croissance économique soutenue. Cela impliquerait pour les gouvernements de mettre en œuvre des mesures pour que le développement soit davantage financé par le marché national des capitaux, et moins par le marché financier international. Un participant a donné des exemples de la manière dont l'Argentine incitait les banques à investir dans des secteurs productifs de l'économie, en particulier s'ils contribuaient à la création d'emplois et au plein emploi ou s'ils encourageaient le passage aux technologies vertes, plutôt que dans des activités spéculatives. Reconnaisant que des politiques monétaires expansionnistes étaient indispensables dans le contexte actuel, un autre intervenant a cependant précisé que les gouvernements devaient s'intéresser autant à la dépense et sa répartition qu'à la création de liquidités. Un représentant a soulevé la question de l'équilibre à trouver entre le renforcement du rôle des banques centrales et le type d'«environnement favorable» aux investisseurs. Les intervenants ont répondu en invoquant une étude récente du Fonds monétaire international, selon laquelle le contrôle des mouvements de capitaux n'empêchait pas des investissements rationnels; pour preuve, il était appliqué dans nombre de pays qui connaissaient une situation économique prospère et voyaient affluer les investissements étrangers directs.

20. Un intervenant a montré comment la Chine avait progressivement élargi le rôle du renminbi en tant que monnaie internationale, en partie pour répondre à la crise économique et à la nécessité de stabiliser les paiements liés aux échanges commerciaux, mais aussi, de manière stratégique, pour améliorer sa position dans le système monétaire international. Compte tenu des prévisions de forte croissance du produit intérieur brut chinois, le débat a surtout porté sur la façon de gérer la montée en puissance, au niveau international, du renminbi face au dollar des États-Unis ou à l'euro. Une concurrence monétaire accrue obligerait probablement les décideurs à s'intéresser de plus près aux retombées de mesures qui étaient nécessaires à des fins de politique intérieure, comme l'assouplissement quantitatif. Un représentant s'est demandé si les pays en développement avaient intérêt à accumuler des réserves en renminbi. Un intervenant a répondu que la Chine n'encourageait pas ouvertement l'internationalisation de sa monnaie, en particulier pour en faire une monnaie de réserve internationale, et qu'elle continuerait à donner la priorité à sa croissance nationale.

D. Indicateurs statistiques mesurant les incidences des chocs commerciaux extérieurs sur l'économie nationale

21. Durant la quatrième et dernière séance, les intervenants ont présenté la base de données statistiques de la CNUCED, UNCTADstat, consultable gratuitement et destinée aux économistes et autres utilisateurs désireux d'assoir leurs décisions sur des éléments statistiques. La base UNCTADstat proposait des séries de données régulièrement mises à jour dans les domaines de compétence de la CNUCED, avec plus de 151 indicateurs concernant 241 pays et territoires et 126 groupements de pays sur une période d'au moins trente ans. Elle reposait sur des règles communément partagées afin de faciliter les combinaisons et les comparaisons de données, et contenait des séries annuelles (matrice du commerce de marchandises par partenaire et par produit, commerce des services, produit intérieur brut, etc.) et infra-annuelles à partir desquelles divers indicateurs dérivés pouvaient être calculés.

22. Des statistiques annuelles pouvaient sembler insuffisantes pour suivre l'évolution rapide du monde économique et renforcer la résilience face aux chocs extérieurs. Aujourd'hui plus que jamais, des données mensuelles, trimestrielles, homogènes, rapidement disponibles, étaient nécessaires pour mesurer la situation économique d'un pays et appréhender l'interdépendance économique croissante des pays. La CNUCED et d'autres organisations internationales joignaient leurs efforts pour répondre à ce besoin et fournir des indicateurs utiles pour mesurer l'impact des chocs extérieurs sur une économie – balance commerciale, balance commerciale normalisée, ouverture du commerce, indices des termes de l'échange et du pouvoir d'achat des exportations, indices de concentration et de diversification des exportations et des importations de marchandises, indices de spécialisation et de corrélation du commerce des marchandises.

23. Des organisations internationales, dont la CNUCED et l'OMC, collaboraient actuellement à l'élaboration d'indicateurs à court terme pour tirer le meilleur parti des ressources disponibles. On pouvait aussi envisager de verser dans la base de données les résultats de travaux de recherche présentés dans diverses livraisons du *Rapport sur le commerce et le développement*, par exemple la contribution de différents groupes de produits à l'évolution des termes de l'échange. La CNUCED et l'OMC prévoyaient d'unir leurs efforts pour élargir la matrice du commerce international à un niveau plus détaillé de la classification des produits dans le Système harmonisé (SH) et à des séries temporelles plus longues (à partir de 1980). La CNUCED participerait en outre au «groupe des amis de la Présidence» sur l'internationalisation pour la rédaction d'une note thématique sur le commerce en valeur ajoutée.

24. Les intervenants ont également montré comment les statistiques pouvaient aider à renforcer la résilience face aux chocs extérieurs. Ces trente dernières années, plus précisément entre 1980 et 2011, la part de la Chine était passée de 2 % à 11,3 % dans les exportations mondiales et de 1,8 % à 8,4 % dans les importations mondiales. En approvisionnant le monde en produits à bas coûts, la Chine avait bouleversé les prix mondiaux, avec une baisse des prix des produits manufacturés et une modification des avantages comparatifs et des termes de l'échange pour tous les pays. Une étude réalisée à partir de données ventilées (au niveau des positions à six chiffres et à huit chiffres du SH) sur les 300 produits chinois les plus concurrentiels montrait que la hausse des prix des marchandises était moins rapide en Chine que dans les pays à faible revenu et les pays à revenu élevé et que la Chine avait exercé une pression sur les prix dans les pays à revenu intermédiaire. Il apparaissait que les produits chinois étaient plus compétitifs sur le marché des États-Unis que sur celui de l'Union européenne. L'impact des exportations chinoises à bas coûts variait en fonction du niveau de revenu des pays (faible, intermédiaire, élevé), et était surtout ressenti par les pays à revenu intermédiaire. Il variait également selon les secteurs (intensité technologique faible, moyenne ou élevée) et dans le temps; actuellement, c'était le secteur à intensité technologique moyenne qui le subissait le plus durement. Cet impact ne pouvait être mesuré qu'à l'aide de données très désagrégées.

25. Il fallait donc suivre de près les statistiques commerciales, car elles pouvaient aider à mieux évaluer l'ampleur des chocs et à mieux comprendre leurs modes de transmission, à identifier les avantages comparatifs, à évaluer la vulnérabilité des pays aux chocs extérieurs et à exploiter les débouchés potentiels du marché mondial.

26. Les intervenants ont ensuite présenté le Système d'information sur les marchés agricoles (AMIS), créé un an et demi auparavant à l'initiative du Groupe des 20. Ce système d'information visait à rendre plus transparents les marchés des produits alimentaires et à réduire le risque d'instabilité des prix de ces produits; il portait principalement sur la production, l'utilisation, les stocks et le commerce de quatre grandes denrées agricoles, à savoir le blé, le maïs, le riz et le soja. Outre le G-20, y participaient l'Égypte, l'Espagne, le Kazakhstan, le Nigéria, les Philippines, la Thaïlande, l'Ukraine et le

Viet Nam, le système regroupant ainsi les principaux acteurs du marché mondial et couvrant plus de 90 % de la production mondiale des denrées considérées.

27. Le système AMIS avait été créé en réaction à la forte instabilité des prix alimentaires observée depuis ces quatre dernières années, qui s'expliquait notamment par diverses mesures prises dans les pays producteurs des principales denrées agricoles. Le niveau des stocks nationaux avait été abaissé, si bien qu'en cas de crise, les réserves ne permettaient pas de faire face. La production était aussi plus irrégulière, et les pays étaient confrontés à diverses mesures commerciales restrictives, ainsi qu'à une aggravation des problèmes posés par les changements climatiques. Par ailleurs, les liens étaient devenus plus étroits avec les marchés «extérieurs», en particulier les marchés de l'énergie et les marchés financiers. La fonction du système AMIS était d'aider tous les pays, même les non-participants, à accroître leur résilience en cas de crise sur les marchés des principales denrées agricoles.

28. Le système AMIS était piloté par un secrétariat conjoint auquel participaient 10 organisations internationales, dont la CNUCED; il compilait et analysait des données afin de proposer une information à court terme fiable sur l'offre et la demande, et leur évolution probable, des quatre denrées visées. Il contribuait aussi au renforcement des capacités dans les pays participants qui souhaitaient améliorer leurs méthodes de collecte de données. Un autre aspect de ses activités était d'encourager un dialogue constructif pour que soient adoptées de manière coordonnée les mesures les plus appropriées pour réagir aux premiers signes d'instabilité des prix et écarter le risque d'une crise alimentaire régionale ou mondiale. Le système AMIS fournissait, en libre accès à tous les pays, y compris les plus vulnérables, des prévisions et des analyses mensuelles, conformément à son objectif d'accroître la transparence et la stabilité des marchés alimentaires mondiaux. Il n'était peut-être toutefois pas souhaitable d'augmenter le nombre de ses participants, au risque d'en compromettre la gestion par une participation pléthorique, dès lors que tous les pays profitaient déjà de ses avantages.

29. Quelques représentants se sont demandé qu'elles étaient les possibilités de coopération entre banques centrales et bureaux de statistique. Les intervenants et les représentants sont convenus qu'il était primordial de disposer de données précises en temps voulu pour prendre des mesures appropriées et ont appelé à plus de coopération entre les organisations internationales, les banques centrales et les bureaux nationaux de statistique. L'importance d'établir des statistiques selon les normes internationales en vigueur a été soulignée, mais il a aussi été reconnu qu'il n'était pas simple pour les pays, compte tenu de leurs besoins spécifiques et des coûts en jeu, de produire régulièrement des statistiques exhaustives et détaillées. Or, il ne pouvait y avoir de véritable analyse des déterminants du commerce sans données commerciales détaillées. Dans le contexte de la mondialisation, le sens du détail devait être poussé jusqu'à englober les entreprises multinationales et les échanges commerciaux entre filiales, avec indication des bénéficiaires ultimes et de la valeur ajoutée réelle par pays créée dans les chaînes de valeur mondiales.

II. Questions d'organisation

A. Élection du bureau

30. À sa séance plénière d'ouverture, la Réunion d'experts a élu le bureau ci-après:

Président: M. John Chrisostom Sandy (Trinité-et-Tobago)

Vice-Président/Rapporteur: M. Florin Tudorie (Roumanie)

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

31. À la même séance, la Réunion d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire de la session (document TD/B/C.I/MEM.5/1); l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Comment renforcer la résilience aux chocs extérieurs et atténuer leurs incidences sur le commerce et le développement.
4. Adoption du rapport de la réunion.

C. Résultats de la session

32. À la séance plénière de clôture, le mercredi 17 avril 2012, la Réunion d'experts a décidé que le Président établirait un résumé des débats.

D. Adoption du rapport

33. À la même séance, la Réunion d'experts a autorisé le Vice-Président/Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, la version finale du rapport après la clôture de la réunion.

Annexe

Participation*

1. Les représentants des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la session:

Afrique du Sud	Mexique
Arabie saoudite	Népal
Azerbaïdjan	Ouzbékistan
Bélarus	Pakistan
Bénin	Paraguay
Brésil	Pérou
Burkina Faso	Pologne
Chine	République arabe syrienne
Égypte	République démocratique du Congo
Émirats arabes unis	République dominicaine
Équateur	Roumanie
Éthiopie	Sénégal
Indonésie	Soudan
Iran (République islamique d')	Suisse
Irlande	Suriname
Kazakhstan	Trinité-et-Tobago
Madagascar	Vanuatu
Malaisie	Viet Nam
Maroc	

2. L'observateur du Saint-Siège était représenté à la session.

3. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la session:

Centre Sud
 Organisation de la coopération islamique
 Union européenne

3. Une institution spécialisée était représentée à la session:

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

4. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées à la session:

Consumer Unity and Trust Society International
 Village Suisse ONG

* Cette liste ne mentionne que les pays et organismes inscrits. Pour la liste complète des participants, voir le document TD/B/C.I/MEM.5/INF.1.